

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2023-611

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2023

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques	
75-2023-10-25-00007 - Arrêté modifiant l'arrêté directorial	
n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant??délégation de signature	
aux directeurs de pôles d'intérêt commun de !'Assistance publique	
-??hôpitaux de Paris (1 page)	Page 3
75-2023-10-25-00006 - Arrêté modifiant modifiant l'arrêté directorial	
n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant??la liste des directeurs de	
pôles d'intérêt commun de !'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1	
page)	Page 5
Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département	
de Paris / Division pilotage	
75-2023-10-25-00001 - Décision du 25 octobre 2023 portant délégation de	
fonctions du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de	
l ordre des experts-comptables d'Ile-de-France (1 page)	Page 7

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-10-25-00007

Arrêté modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de !'Assistance publique - hôpitaux de Paris



Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

ARRETE:

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-0013 du 5 juillet 2022 est modifié comme suit :

« Monsieur Pierre BLONDE, directeur par intérim des services numériques, » est remplacé par « Monsieur Raphaël BEAUFRET, directeur des services numériques, ».

Le reste est sans changement.

ARTICLE 2 : Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 25 octobre 2023

Le directeur général

Nicolas REVEL

www.aphp.f

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-10-25-00006

Arrêté modifiant modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de !'Assistance publique - hôpitaux de Paris



Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

ARRETE:

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-0012 du 5 juillet 2022 est modifié comme suit :

« Pour la Direction des services numériques : Monsieur Pierre BLONDE par intérim »

est remplacé par

« Pour la Direction des services numériques : Monsieur Raphaël BEAUFRET »

Le reste est sans changement.

ARTICLE 2 : Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 25 octobre 2023

Le directeur général

Nicolas REVEL

www.aphp.f

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-10-25-00001

Décision du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Ile-de-France





DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS

Décision du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'ILE-DE-FRANCE

L'administratrice des Finances publiques, Directrice du pôle gestion fiscale de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56 ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 2023 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Ile-de-France publié le 18 octobre 2023 ;

Décide:

Article 1er:

Délégation de fonctions est donnée à :

Nadia HIMPENS, administratrice de l'État

Fabien HAMEL, inspecteur principal des Finances publiques

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions de commissaire du Gouvernement auprès du conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Ile-de-France

Article 2:

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait le 25 octobre 2023

La commissaire du Gouvernement,
Signé
Anne-Laure LAGADEC